

Ecrit par le 3 juillet 2024

Châteauneuf-de-Gadagne, Loli Satam expose au Bistrot de la PASTIÈRE



LE BISTROT
de la PASTIÈRE
accueil

les collages de Loli Satam

1^{er} AVRIL > 28 MAI 2023

5, place de la PASTIÈRE - 84470 Châteauneuf-de-Gadagne / 04 90 22 40 95 / <https://www.bistrot-pastiere.fr/>

 Loli loli  lolisatam

Artiste autodidacte, [Loli Satam](#) passionnée par les arts, et en particulier par le collage, expose au [Bistrot de la PASTIÈRE](#) à Châteauneuf-de-Gadagne à partir de samedi 1^{er} avril jusqu'au dimanche 28 mai.

Au tout début ?

Loli Satam, passionnée par l'art rencontre des artistes, visite toutes les expositions qui se présentent à elle, s'imprégnant fortement de toutes ces images. C'est ainsi que pour joindre l'utile à l'agréable, elle a longtemps travaillé dans un centre d'art. Là, elle participe activement à l'organisation d'expositions et à l'édition de catalogues.

Ecrit par le 3 juillet 2024

C'est donc tout naturellement,

lors du premier confinement, qu'elle s'essaie à plusieurs activités et est très vite séduite par l'art du collage. Elle commence par déchirer des images et à les juxtaposer, puis à customiser des images qu'elle réinterprète. Elle découpe au ciseau, puis au cutter et au scalpel, assemble et colle.



Zebra de Loli Satam DR

Ecrit par le 3 juillet 2024

Chacune de ses créations

est unique, réalisée à partir de ces images collectées de toutes part : magazines, ouvrages, journaux anciens comme autant de sources infinies. Elles sont ensuite assemblées et collées, invitant le spectateur à entrer dans univers onirique, décalé où la représentation du réel n'a plus tout à fait la même place.

Le infos pratiques

Loli Satam expose se collages au Bistrot de la Pastière du 1er avril au 28 mai. Restaurant tenu par Philippe Gaven qui propose une cuisine italienne élaborée à partir de produits frais. 5, Place de la Pastière à Châteauneuf-de-Gadagne. 04 90 22 40 95. L'artiste accrochera ses œuvres vendredi 31 mars après-midi. sur facebook Loli loli et [instagram lolisatam](#).

MH

Ecrit par le 3 juillet 2024



Ecrit par le 3 juillet 2024

Chateauneuf-de-Gadagne, urgent, venez témoigner de vos balades dans et autour du village



La mairie de [Chateauneuf-de-Gadagne](#), le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Pays de Vaucluse et la Chambre d'agriculture demandent aux promeneurs qui fréquentent Chateauneuf-de-Gadagne, mais qui n'y habitent pas, de venir témoigner de toute urgence.

Témoigner sur quoi ?

Ecrit par le 3 juillet 2024

Sur leur expérience de promenade à pied, en vélo, en trottinette dans l'environnement naturel du village. A propos de quoi ? De leurs préoccupations, points de vue et expériences.

Pourquoi ?

Parce que le village vient d'être retenu comme site pilote pour un projet expérimental dénommé [Diat'Ass](#). L'objet de l'étude ? Créer un dialogue territorial entre agriculteurs et riverains concernant l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que le partage des espaces agricoles et naturels.

Les infos pratiques

Vous n'habitez pas Chateauneuf-de-Gadagne mais vous vous y promenez ? Contactez de toute urgence Caroline ou Emilie au 04 90 85 51 15 ou via environnement@opus.cpie84.org

Communiquer

C'est Marielle Fabre, 1^{er} adjoint au maire de Chateauneuf-de-Gadagne et également conseillère départementale du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue, qui nous accueille. Sa requête ? Solliciter les usagers de Chateauneuf-de-Gadagne qui n'y habitent pas mais qui, le week-end, viennent se promener sur la partie haute du village vers le plateau de l'Arbousière, composé de chemins communaux et de traverses naturelles sur les espaces agricoles et boisés privés.

Pourquoi ?

«Châteauneuf-de-Gadagne a fait le choix de créer une zone agricole protégée qui comprendra le plateau -haut de la colline-, et la plaine du côté du Thor, renseigne Marielle Fabre. Cela nous permettra de mettre en avant nos agriculteurs, de permettre de libérer des surfaces agricoles aujourd'hui retenues par des propriétaires et, de pouvoir soutenir un projet d'irrigation du plateau dans sa partie orientée vers Caumont jusqu'à celle jouxtant Vedène. Pour travailler sur ces sujets ? Nous avons mis en place des commissions extra-municipales : Environnement et Agriculture. Objectif ? Comment mettre en œuvre et articuler les différents projets.»

Ecrit par le 3 juillet 2024



Marielle Fabre et Céline Lelièvre Copyright Mireille Hurlin

Rationaliser la pensée

«Il en est ressorti des conflits de voisinages, relate la 1er adjointe, notamment sur l'utilisation de produits phytosanitaires, un manque de communication, de mauvaises informations ainsi que des conflits d'usage sur la colline avec les usagers du week-end : vététistes, sportifs, familles, chasseurs, personnes en trottinette et également le stationnement de voitures au bord des vignes, alors que des parkings existent, ce qui prive les agriculteurs de leur surface de retournement en fin de rang de vigne.»

Comment initier le dialogue et communiquer ?

«Nous allons devoir trouver le moyen d'expliquer aux gens que les espaces naturels ne sont pas tous communaux mais aussi privés alors que, dans l'esprit des gens, la nature est publique, précise Marielle Fabre. Or, les espaces traversés dans la nature sont rarement publics. La plupart des forêts, en France, sont privées tout comme les terres agricoles qui, d'ailleurs, nous procurent ces fabuleux paysages, identité de nos villages et du département. C'est tout cela qu'il faudra expliquer.»

Ecrit par le 3 juillet 2024

Comment tout a commencé

«Alors que nous travaillions avec le CPIE 84, sur un projet de sensibilisation des habitants au retour des pollinisateurs sur la commune, avec des plantations, de nouveaux espaces verts, nous avons été interpellés par un problème de chiens empoisonnés. Cela s'est produit entre 2020 et 2021. Un chien est décédé et d'autres furent empoisonnés suite à l'ingestion de tourteaux de Ricin -engrais organique 100% végétal- déposés dans une vigne située sur le plateau de l'Arbousière. Produit, nous l'avons su plus tard par les vétérinaires, très appétant pour les canidés. Le vigneron a tout à fait le droit d'utiliser cela et les chiens étaient, de fait, sur une propriété privé, mais cela a créé de nouvelles tensions et un conflit d'usage,»déploire l'élue.

Pourquoi ?

«Nous sommes à 10 mois du début du projet, explique Céline Lelièvre, directrice de l'association '[Opus CPIE Pays de Vaucluse](#) Agir pour le patrimoine & l'environnement'. Nous travaillons ici parce qu'il y a des tensions entre les différents usagers. Un des volets de nos missions ? Mettre autour de la table, pour un projet d'intérêt général, des acteurs d'horizons différents. Objectif ? La finalité du projet. Nous intervenons sur le volet environnement sur les thèmes de la biodiversité, des risques inondation et feux de forêt, des déchets et du compostage ainsi que sur le gaspillage alimentaire. En parallèle, pour le volet patrimoine, nous menons des opérations de restauration du petit patrimoine bâti public, via des chantiers de bénévoles et des stages d'initiation à la pierre sèche, des formations auprès des habitants, pour création d'itinéraires de découverte.»

Céline Lelièvre direction@opus.cpie84.org & <https://opus.cpie84.org/fr/>

Ecrit par le 3 juillet 2024



Les marcheurs à Chateauneuf-de-Gadagne Copyright Mireille Hurlin

Un projet à l'échelle régionale

«Ce projet de dialogue territorial entre agriculteurs et riverains est un appel à projet régional de l'OFB (Office français pour la biodiversité), l'Agence régionale pour la santé et la Chambre d'agriculture à l'échelle régionale, reprend la directrice de l'association. Le projet est décliné à Châteauneuf-de-Gadagne, Rousset dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var à Hyères. Trois CPIE mènent le même projet sur 3 territoires différents. Objectif du projet ? Faciliter le dialogue entre les agriculteurs et les riverains sur l'utilisation des produits phytosanitaires et, plus largement; sur un partage apaisé des espaces agricoles et naturels. En cause ? Le manque de prise en compte de la voirie et des espaces publics et privés, soit par méconnaissance ou habitude. Le projet s'étend sur 2 ans.»

La méthodologie & consultations

«Nous travaillons avec les élus pour repérer les problématiques, identifier les parties prenantes, puis

Ecrit par le 3 juillet 2024

mener des entretiens avec eux comme leur avis sur la situation, précise Céline Lelièvre et également auprès des associations de chasse, de protection de l'environnement, des riverains, des utilisateurs qui gravitent autour de la colline et maintenant les usagers qui n'habitent pas Chateauneuf-de-Gadagne.

Ce qu'on leur demandera ?

« Quel avis avez-vous sur l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces agricoles ? Sur les espaces partagés le week-end ? Quelles sont vos impressions ? Avez-vous assez d'informations sur ce que font les agriculteurs ? Nous rédigerons une synthèse, donnerons des points d'avancées. Le travail sera ensuite présenté à un comité où tous les acteurs seront réunis pour aller au-delà des difficultés rencontrées : Quels leviers actionner ensemble pour effacer les freins à l'utilisation de cet espace privé et public qui est soumis à tensions ? C'est de la pédagogie de projet, de la facilitation. 20 personnes -échantillon représentatif de ces acteurs, dont la Police municipale qui sont les yeux et les oreilles du quotidien- ont déjà été consultées, ce qui était l'objectif. Désormais nous entamons la consultation des usagers, raison de notre appel d'aujourd'hui aux usagers des espaces naturels et agricole de Châteauneuf-de-Gadagne qui ne sont pas des habitants.»

Ecrit par le 3 juillet 2024



Les espaces naturels sont le plus souvent privés mais qui le sait ? Copyright Mireille Hurlin

Chateauneuf-de-Gadagne, la crèche reconnue BDM argent pour sa conception

La nouvelle crèche de [Châteauneuf-de-Gadagne](#) a obtenu le label **Bâtiments Durables Méditerranéens argent**, pour sa phase de conception. Une démarche globale qui prend en compte les critères de conception, de réalisation et d'usage de la nouvelle construction pour

Ecrit par le 3 juillet 2024

ses qualités énergétique et environnementale.

Sa construction jouxtera l'actuelle crèche intercommunale afin que les deux bâtiments soient reliés proposant deux espaces collectifs et un jardin. 45 enfants pourront y être accueillis.

La réunion de deux bâtiments pour une super crèche

Les travaux de ce projet, d'un montant de 1,9M€, devraient commencer en septembre prochain pour une livraison prévue en novembre 2023. Par ailleurs l'actuelle crèche devrait être réhabilitée en mai 2024. Le projet est conçu par le [cabinet R+4 architectes de Forcalquier](#).

Dans le détail

De fait, le projet de crèche a déjà obtenu le label argent de Bâtiments durables Méditerranéens décerné par le jury marseillais, en phase de conception, pour son engagement en faveur du confort et de la santé des futurs utilisateurs, enfants et personnels de la petite enfance.

Ce que les professionnels ont retenu

Les professionnels ont apprécié «Une démarche de qualité globale qui prend en compte les critères de conception, de réalisation et d'usage de la nouvelle construction ; une conception bioclimatique adaptée au lieu d'implantation pour bénéficier du confort thermique en été et hiver ; l'utilisation de matériaux durables à inertie thermique pour la construction ; ainsi que la sobriété et l'efficacité énergétique avec l'installation de panneaux photovoltaïques dont une partie de l'électricité produite sera autoconsommée et d'un système de récupération des eaux de pluie.»